

Communiqué en date du 19 janvier 2012

ANTENNE-RELAIS

Les tractations que nous avons menées avec la société SFR pendant plusieurs mois viennent d'aboutir.

L'antenne-relais sera installée à environ 600 mètres du village, SFR marquant ainsi sa volonté de respecter les critères d'intégration paysagère.

C'est une réponse à la demande de ceux qu'une trop grande proximité des habitations inquiétait ; c'est une satisfaction pour ceux qui souhaitaient une amélioration de la qualité du réseau de téléphonie mobile.

La municipalité s'était engagée à mettre tout en œuvre pour que SFR accepte de revoir sa position. Nous avons privilégié la voie de la négociation. Nous avons pu avoir des relations courtoises dans la mesure où nous avons en face de nous des interlocuteurs, Mme de CARVALHO (SNEF) et M. LEFEBVRE (SFR), ouverts au dialogue et prêts à étudier les propositions qui leur étaient faites.

Notre démarche qui nous a permis d'obtenir le résultat recherché et d'éviter les affrontements interminables et les procédures incertaines était donc pertinente. Pour terminer, j'ajouterai -c'est le gestionnaire des finances communales qui parle- que le surcoût de l'opération est entièrement pris en charge par SFR. Une opération indolore pour le budget de la communauté.

ORDURES MENAGERES

L'accès à la déchèterie intercommunale est gratuit sur présentation d'une carte à votre nom que vous pouvez vous procurer auprès des services de la Communauté de communes du Toulois, rue du Mémorial du Génie à Ecrouves.

La déchèterie est située route de Verdun à Toul (RD 904).

Pour vos déchets verts uniquement vous pouvez utiliser la plate-forme implantée rue du stade à Dommartin-lès-Toul. Elle est ouverte du 15 février au 14 novembre du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 (fermeture à 16h le vendredi).

Je demande aussi à certains de respecter les indications affichées sur les conteneurs des points d'apport volontaire.

CALENDRIER 2012 - BALAYAGE DES RUES-

- MARDI 28 FEVRIER
- MERCREDI 11 AVRIL
- MARDI 05 JUIN
- LUNDI 20 AOUT
- LUNDI 22 OCTOBRE
- LUNDI 10 DECEMBRE

Comme habituellement, ne pas laisser les véhicules le long des trottoirs. Merci.

Le Maire

P. JAVELLE